

## POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

**CONTENUR** est une compagnie dédiée à la **conception, à la production, à la commercialisation et à la maintenance de systèmes de conteneurisation pour la collecte mécanique de déchets, de corbeilles à papier, d'aires de jeux pour enfants et de zones de loisirs et omnisports.**

L'entreprise, consciente que ce n'est que dans le respect des personnes, de la société et de l'environnement qu'elle obtient des résultats qui permettent d'assurer la durabilité des organisations, inclut la **gestion responsable de la Sécurité et Santé au Travail dans ses Axes Stratégiques de la Compagnie, la Sécurité et la Santé devenant ainsi un objectif permanent et prioritaire**, autant en raison de son contenu social et humain, que pour sa contribution à l'efficacité et au bénéfice de l'entreprise. C'est pourquoi la Direction établit qu'à tous les niveaux de l'organisation les actions seront régies conformément aux principes et engagements suivants:

### LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

#### ► Engagement visible et permanent de la Direction et de la Ligne Hiérarchique

La Direction maintient un engagement visible et personnel pour établir des conditions de travail sûres et saines visant à prévenir les lésions et la détérioration de la santé liées au travail.



#### ► Gestion intégrée de la Sécurité et de la Santé au Travail

La Sécurité et la Santé au Travail sont une autre responsabilité de la ligne hiérarchique, chaque cadre étant le responsable de la sécurité de son département, et chaque travailleur rendra compte à son supérieur des actions qui affectent sa sécurité.



#### ► Engagement en faveur de la réglementation

Le respect et un accomplissement rigoureux du cadre légal régulateur seront exigés, ainsi que ceux des conditions non légales que souscrit l'organisation en matière de Sécurité et Santé au Travail, en vérifiant périodiquement leur accomplissement à travers des révisions et des audits.



#### ► Formation

Des plans périodiques de formation continue seront dressés pour prévenir les risques pour la sécurité et la santé des travailleurs et prévoir l'action dans des situations d'urgence.



#### ► Communication et participation des travailleurs et de leurs représentants

Les travailleurs seront informés des risques dérivés de leur activité professionnelle et des mesures de protection et de prévention à adopter. Engagement de consultation avec les travailleurs.



#### ► Prévention des incidents

Tous les incidents peuvent être évités. Pour ce faire, les dangers éliminables seront éliminés et les risques seront réduits moyennant des processus d'identification et d'évaluation des risques dérivés des dangers non éliminables, et un contrôle adapté des installations et des opérations sera exercé.



#### ► Planification

Des objectifs sont établis en conformité avec nos engagements et notre stratégie, qui peuvent être atteints et sont adaptés à l'organisation, intégrés dans les objectifs généraux de l'entreprise, et dont la réalisation est planifiée et l'accomplissement évalué périodiquement.



#### ► Engagement d'amélioration continue du Système de Gestion de la Sécurité et de la Santé au Travail

Les objectifs et les exigences du Système seront établis, poursuivis, révisés et maintenus pour assurer la gestion correcte et l'amélioration du travail, et des audits auront lieu périodiquement pour vérifier leur accomplissement.

